RECTIFICATIFS

Rectificatif à la directive 2014/41/UE du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 concernant la décision d'enquête européenne en matière pénale

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 130 du 1er mai 2014)

Page 24, annexe A, section C, deuxième ligne, le chiffre «1.» est supprimé.

Rectificatif à la décision nº 1 du conseil de stabilisation et d'association UE-Serbie du 21 octobre 2013 portant adoption de son règlement intérieur [2015/857]

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 135 du 2 juin 2015)

Page de couverture et page 35, titre:

au lieu de: «Décision nº 1 du conseil de stabilisation et d'association UE-Serbie du 21 octobre 2013 portant adoption de son règlement intérieur [2015/857]»

lire: «Décision nº 1/2013 du conseil de stabilisation et d'association UE-Serbie du 21 octobre 2013 portant adoption de son règlement intérieur [2015/857]»
